

# CHAMPIONNATS DE ZONE JUNIOR (J16 ET J18 BATEAUX LONGS) ET SÉNIOR MOINS DE 23 ANS, CRITÉRIUM AVIRON PARTAGÉ



**SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUIN 2018**

## 1. CALENDRIER

- |            |         |       |   |
|------------|---------|-------|---|
| • Lundi    | 21 mai  | 08h00 | ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA |
| • Vendredi | 08 juin | 14h00 | clôture des inscriptions                                  |
|            |         | 17h00 | consultation des inscriptions sur avironfrance.fr         |

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

## 2. ÉPREUVES

<b>J16 – distance de course: 1 500 m</b>	<b>J18 – distance de course: 2 000 m</b>
1 J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	14 J18F2x 2 rameuses en couple
2 J16F2x 2 rameuses en couple	15 J18F4- 4 rameuses en pointe sans barreur
3 J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	16 J18F4x 4 rameuses en couple
4 J16F1x 1 rameuse en couple	17 J18F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
5 J16F4x 4 rameuses en couple	18 J18H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
6 J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	19 J18H2x 2 rameurs en couple
7 J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	20 J18H4- 4 rameurs en pointe sans barreur
8 J16H2x 2 rameurs en couple	21 J18H4x 4 rameurs en couple
9 J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	22 J18H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
10 J16H1x 1 rameur en couple	<b>S-23 – distance de course: 2 000 m</b>
11 J16H4- 4 rameurs en pointe sans barreur	23 S-23F2x 2 rameuses en couple
12 J16H4x 4 rameurs en couple	24 S-23F4- 4 rameuses en pointe sans barreur
13 J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur	25 S-23H2x 2 rameurs en couple
	26 S-23H4- 4 rameurs en pointe sans barreur
	<b>J18 aviron partagé – distance de course: 2 000 m</b>
	27 J18M2x 2 en couple mixte (1 homme et 1 femme) 1 des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

### Équipages des épreuves J16

Les rameurs participant aux championnats J16 (rameurs J15 et J16) doivent être titulaires du brevet d'aviron d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La possession d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J16.

### Équipages des épreuves J18 bateaux longs et S-23

Les championnats de France J18 bateaux longs et S-23 sont courus avec 18 engagés maximum.

Si le nombre total d'engagés dans les 4 zones est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

Les rameurs des collectifs JA et JB ne sont pas autorisés à doubler.

### Équipages de l'épreuve J18 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide. Le rameur valide est autorisé à participer à une autre épreuve du championnat de zone.

Cette épreuve du Critérium aviron partagé est courue uniquement au niveau de la zone.

### Engagements aux championnats de zone

Les clubs font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France sur l'intranet fédéral.

### Engagements aux championnats de France junior (J16 et J18 bateaux longs) et sénior -23 ans

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats de zone.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

### Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France junior et senior moins de 23 ans sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Vieilles-Forges
- Zone Nord-Ouest: Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

## 4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de zone sont envoyés aux clubs par les organisateurs.